



CONVOCAION Assemblée Générale Extraordinaire 2025

Toulouse le 21 février 2025

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** de l'Aéro-Club Toulouse Midi-Pyrénées qui se tiendra le **dimanche 30 mars 2025 à 9 h 30** (juste avant l'AG Elective) dans les locaux de notre Club.

Ordre du jour :

Modification des Articles 9 et 17 des statuts de l'Association.

Article 9 : Comité Directeur

Sont éligibles au Comité Directeur les membres adhérents de nationalité française, âgés de dix-huit ans au moins le jour de l'élection, membres de l'Association depuis plus de six mois, à jour de leur cotisation, titulaires d'un brevet ou licence de pilote et jouissant de leurs droits civils et politiques.

Article 17 : Droit de vote

Ont droit de vote tous les membres adhérents, âgés de 17 ans au moins le jour de l'élection, adhérent à l'Association depuis plus de six mois, à jour de leur cotisation et titulaire d'un brevet ou licence de pilote.

Modification souhaitée : dans les 2 articles, abrogation des termes :

titulaire d'un brevet ou licence de pilote

Cordialement.

Le Secrétaire Général :

Yvon AUBRUN

Attention : changement d'heure dans la nuit du sam 29 au dim 30 mars 2025